

Actualité Hameau Bellevue

Transformation du poste de cadre de santé en poste de chef de service.

La CGTPEP64 est opposée à cette transformation et l'a fait savoir à la direction de l'établissement lors de la réunion de délégués du personnel du jeudi 21 février 2019.

Pour la CGTPEP64, prendre une telle décision c'est ne plus reconnaître une des spécificités du Hameau Bellevue (à savoir tout le volet soins-rééducation) et mettre en difficulté les salariés de ces services.

Même si la direction s'en est défendue, la CGTPEP64 reste persuadée qu'une fois encore le volet financier n'est pas étranger à cette décision et ne peut que l'a regretter.



Position CGT sur la prime exceptionnelle « Macron »

La CGT PEP64 a rappelée à la Direction Générale l'utilité des cotisations sociales sur les salaires, permettant un niveau de prestations sociales de qualité pour financer notamment les régimes de retraite, ou la sécurité sociale.

Elle regrette le choix de l'Association de proposer une prime défiscalisée et non-soumise à cotisations sociales. La CGTPEP64 rappelle qu'elle avait fait en NAO des propositions plus pérennes : augmentation de la valeur du point de 3 % ou même rétablissement de l'ancienneté de 1 % par an.

Malgré tout, la CGTPEP64 est consciente que les salariés sont en attente de cette prime, permettant en 2019 d'améliorer légèrement leur pouvoir d'achat mais loin de répondre à plus de 15 années de baisse de pouvoir d'achat.

Rejoignez-nous sur notre site internet **cgtp64** pour suivre toute l'actualité de notre secteur.